

922.2714471

L392

1896

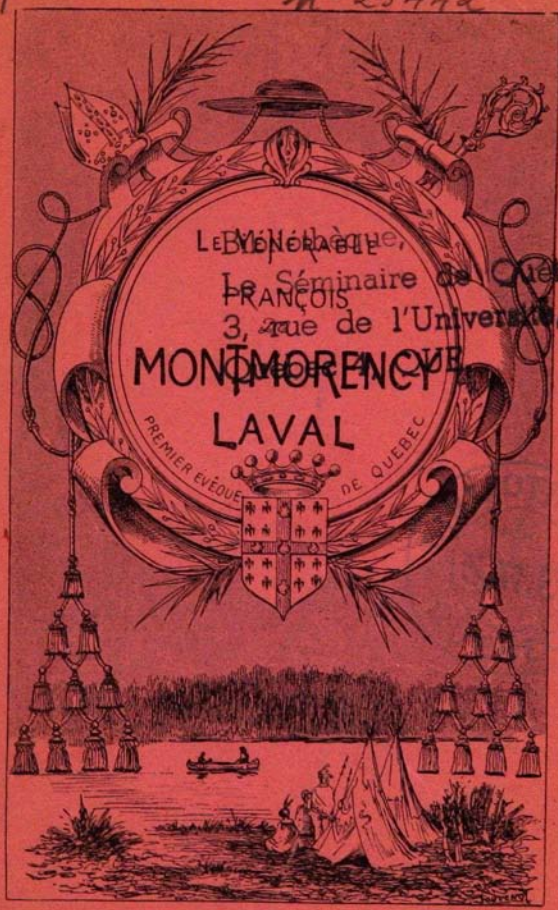


Bibliothèque
nationale

Québec 

261

Biogr. rel. Canad. No 2.
n° 25442



ABBEVILLE (Somme)

G. PAILLART, IMPRIMEUR-ÉDITEUR

DÉCLARATION

Si, dans cet opuscule, nous avons quelquefois appliqué le mot saint au Vénéralde de Laval, et si nous parlons de miracles attribués à son intercession, nous n'avons pas eu la prétention de nous soustraire aux décrets d'Urbain VIII, ni de prévenir le jugement de l'Eglise, à laquelle nous nous soumettons pour tous les faits relatés dans cet écrit. Nous n'avons voulu que nous conformer au langage usuel.

922.2714471

L 392

1896

LE VÉNÉRABLE
Bibliothèque,

FRANÇOIS DE MONTMORENCY-LAVAL, Québec,
Le Seminaire de Québec,
3, rue de l'Université,
Québec 4, QUE.



François de Montmorency-Laval a été le premier évêque de Québec et l'apôtre de la Nouvelle-France (Canada). Sa juridiction épiscopale s'étendait sur presque toute l'Amérique du Nord, sauf la Nou-

Propriété de l'Editeur. — Tous droits réservés.

velle-Angleterre à l'est et le Mexique au sud. Plus de quatre-vingts archevêchés et évêchés se partagent maintenant cet immense territoire.

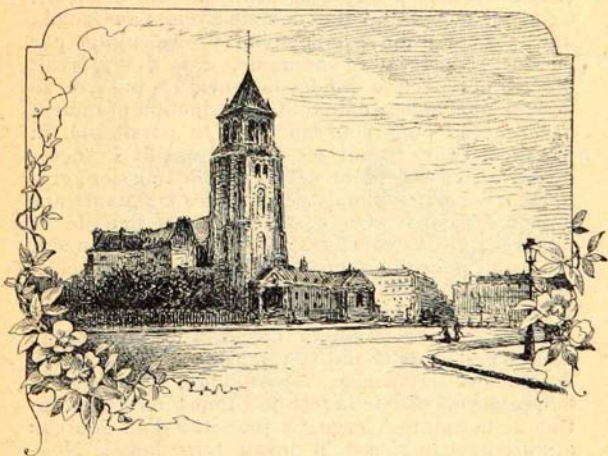
François de Laval descendait de l'illustre famille des Montmorency, qui donna à la France le premier baron chrétien. Ses parents ne furent pas moins illustres par leurs vertus chrétiennes que par leur naissance. Le futur Evêque de la Nouvelle-France naquit à Montigny-sur-Avre, diocèse de Chartres, le 30 avril 1622, quatorze ans après la fondation de Québec par Champlain. Son père, Hugues de Laval, avait fait bâtir lui-même l'église où le jeune François reçut le baptême. Consacré à Dieu, dès son enfance, par sa pieuse mère, il répondit si bien à l'éducation chrétienne qu'il reçut de ses religieux parents, qu'à l'âge de neuf ans, il méritait déjà de recevoir la tonsure cléricale. Il venait d'entrer alors au collège de La Flèche, que dirigeaient les Jésuites.

Il compléta ses études sous la direction de ces habiles maîtres, et en conserva toute sa vie la plus vive reconnaissance pour la Compagnie de Jésus.

Ses études collégiales terminées, il entra dans l'état ecclésiastique. Cette décision n'était pas le simple fruit d'une inclination naturelle. Car, devenu, par la mort de son père et de ses deux frères aînés, héritier du nom et de la fortune de son illustre famille, il renonça généreusement à l'héritage paternel, céda tous ses droits à son jeune frère cadet, et, après avoir ainsi dit adieu à l'avenir brillant qui s'offrait à lui dans le monde, il alla continuer à Clermont ses études théologiques et s'y préparer au sacerdoce.

La conduite de François de Laval dans les premières années de sa prêtrise fut ce qu'avaient fait prévoir les vertus précoces de son enfance. Il s'exerça d'abord aux fonctions du saint ministère comme archidiaque d'Evreux ; puis, invité à aller travailler aux missions du Tonkin et de la Cochinchine, il accepta généreusement et se rendit à Rome

pour préluder à l'exécution du projet. Mais Dieu, qui le voulait en Amérique, ne permit pas la réalisation de cette entreprise. Rentré en France, François alla se renfermer dans l'*Hermitage de Caen*, où, sous la conduite de M. de Bernières, il s'exerça à toutes les vertus solides qui font le saint missionnaire, en attendant la manifestation de la divine Providence à son égard.



Ce fut là qu'on vint le chercher pour aller comme Vicaire Apostolique dans les forêts de la Nouvelle-France. Pour quelqu'un qui, comme François de Laval, ne voyait les choses qu'au point de vue de la foi, être Evêque en France, c'était sans doute une lourde charge ; cependant l'éclat de la position, l'organisation régulière des diocèses, l'avantage de vivre au milieu d'une population policée et sou-

Eglise Saint-Germain-des-Prés, à Paris.

cieuse de ses intérêts spirituels, étaient autant de consolations humaines qui pouvaient aider à porter plus courageusement le fardeau. Il en était bien autrement des fonctions épiscopales en Amérique, dans un pays immense encore couvert de forêts, ne possédant que de petits groupes dispersés de population européenne, et habité par des sauvages nomades, aux mœurs barbares, et dont les plus cruels étaient précisément ennemis des Français. Celui qui acceptait d'aller comme Evêque au Canada dans ces conditions, ne pouvait y être engagé par aucune considération humaine, car il n'y avait d'autre perspective que les fatigues, les misères, le dénûment, l'absence de toute satisfaction purement naturelle, et pour couronnement la possibilité du martyre. Telles furent les dispositions de François de Laval, en acceptant cette pénible mission, et il ne s'en départira jamais pendant les cinquante ans de son épiscopat. On a d'autant plus lieu de les admirer que Mgr de Laval, en venant au Canada, renonçait pour toujours à la brillante carrière ecclésiastique que son illustre nom, ses talents et ses vertus lui assuraient dans sa patrie.

Mgr de Laval reçut la consécration épiscopale dans l'église de Saint-Germain-des-Prés à Paris, des mains du Nonce Apostolique, en 1658, le 8 décembre, jour de la fête de l'Immaculée Conception de la Sainte Vierge. Ce jour était d'un heureux augure pour le bien qu'il devait faire dans la Nouvelle-France ; aussi lui fut-il toujours spécialement cher. Il choisit l'Immaculée Conception pour patronne de sa cathédrale, et, grâce à son impulsion, le culte de l'Immaculée Conception et la foi en ce dogme, qui devait être proclamé de notre temps, ont toujours été universellement entretenus chez le peuple canadien.

Mgr de Laval venait au Canada avec le titre d'Evêque de Pétrée et de Vicaire Apostolique de la Nouvelle-France, la pauvreté de la colonie ne permettant pas encore d'y nommer un évêque en titre.

Mais, par ses efforts constants, Mgr de Laval réussit, au bout de quinze ans, à obtenir l'érection du siège épiscopal de Québec, qui eut lieu le 1^{er} octobre 1674, et dont il devint le premier titulaire.

Les limites de cette notice ne nous permettent



pas de suivre Mgr de Laval dans les détails de sa carrière épiscopale. Ces détails du reste seraient peu intéressants par suite de leur monotonie. Les années se suivaient, amenant les visites successives du pays, avec leur cortège de fatigues, de dangers, de souffrances, toujours supportées avec la même patience, le même zèle, le même dévouement. Plusieurs voyages en Europe dans l'intérêt de la colonie et des âmes qui l'habitaient, ne diminuèrent

Sauvage ivre poursuivant les habitants.

pas le mérite de Mgr de Laval, car les traversées de l'océan à cette époque étaient une source féconde de fatigue et de misère. Nous préférons entrer dans le détail plus intime de sa conduite épiscopale, qui nous fournira ample matière d'édification.

Mgr de Laval avait une grande largeur de vue, qui lui faisait voir, non seulement le mal présent à éviter et le bien à faire de son vivant, mais lui permettait de prévoir l'avenir et partant d'y pourvoir, autant que les circonstances lui en donnaient les moyens. Au reste il n'entreprenait rien sans prier et sans consulter. Aussi s'était-il entouré de personnes prudentes, d'un esprit élevé et animées d'un zèle vraiment sacerdotal.

Doué lui-même d'un caractère ferme, Mgr de Laval, une fois fixé, après toutes ces précautions, sur la nécessité ou l'opportunité d'une mesure ou d'une démarche, la poursuivait avec une infatigable énergie. Ceux qui lui ont reproché ce qu'ils ont appelé son orgueil et son opiniâtreté, n'ont probablement pas suffisamment considéré les circonstances où il s'est trouvé, les idées du temps chez les gouvernants laïques, et les précautions que demandait l'avenir.

C'est en tenant compte de ces éléments qu'il faut juger les discussions au sujet des préséances, la question de la traite de l'eau-de-vie, les querelles avec M. de Mézy.

Les deux grandes autorités civiles de la Nouvelle-France, le Gouverneur et l'Intendant, indépendants l'un de l'autre, se jalouaient souvent et jalouaient aussi l'Evêque, qui, indépendant lui aussi, avait cependant une part dans le Conseil souverain de la colonie. De là ces questions de préséance, qu'on est maintenant porté à traiter de mesquines, mais qui avaient alors une importance réelle : elles correspondaient en effet à des droits, au sujet desquels il était nécessaire de prévenir des empiètements qui n'étaient pas sans inconvénients et qui se manifes-

taient jusque dans le saint lieu. Mgr de Laval exigea avec fermeté l'intégrité de ses droits comme premier Pasteur du diocèse, mais n'alla jamais au-delà.

La question de la traite de l'eau-de-vie est une



de celles qui causèrent le plus de déboires à l'Evêque de Québec. Le commerce de l'eau-de-vie ou, comme disaient les sauvages, de l'eau-de-feu, était pour ces pauvres malheureux une cause de ruine morale et physique. Ils usaient avec frénésie de cette boisson, qui était pour eux un vrai poison. Une fois enivrés, ils devenaient capables de tous les crimes, s'excusant ensuite sur ce que l'eau-de-

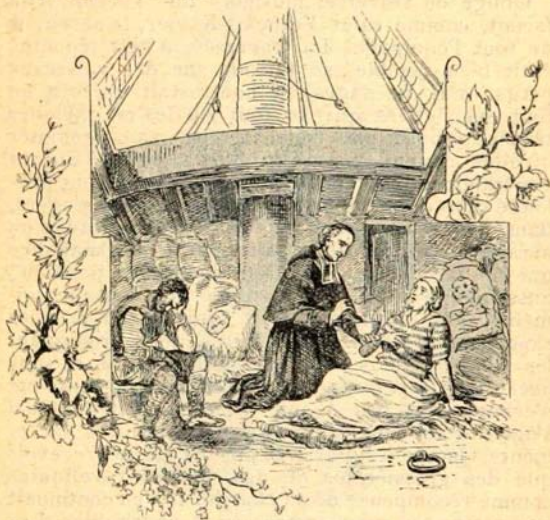
Mgr de Laval assiste M. de Mézy à la mort.

feu leur avait *ôté l'esprit*. Mgr de Laval s'éleva avec une indomptable énergie contre cet infâme trafic, cause de la perte d'âmes qui lui étaient si chères, et dont la conversion, déjà si ardue, en devenait bien plus difficile. Mais la soif du gain et la cupidité des commerçants rendaient ceux-ci sourds à toutes les considérations et étouffaient les réclamations de leur conscience.

Appuyé d'abord par la Cour de France, Mgr de Laval eut ensuite la douleur de voir celle-ci fléchir sous la pression des autorités coloniales. Les gouvernants civils, sous prétexte des intérêts du commerce, et souvent dans leur intérêt personnel, finirent par favoriser la traite de l'eau-de-vie, sans se préoccuper des ravages qu'elle causait parmi les pauvres sauvages. Après avoir épuisé tous les moyens de persuasion, Mgr de Laval finit par recourir à la ressource extrême dans les cas très graves, et lança l'excommunication contre les fauteurs de ce commerce criminel, où l'on trafiquait des âmes pour un peu d'or. Il en résulta force récriminations contre le saint Evêque auprès du Roi, qui, sans condamner absolument l'Evêque, autorisa une liberté restreinte, dont on devait abuser et dont on abusa réellement. Ce fut un des grands chagrins de Mgr de Laval.

M. de Mézy était un ami de Mgr de Laval ; c'était un gentilhomme excellent chrétien, pieux et de mœurs irréprochables. A la prière de Mgr de Laval, il fut nommé Gouverneur pour succéder à M. d'Avaugour. Soit que son caractère ne fût pas suffisamment connu de l'Evêque de Québec, soit que son élévation au poste de représentant du Roi eût grisé M. de Mézy, celui-ci, une fois Gouverneur du Canada, oubliant ce qu'il devait à son Evêque, se mit à le contrecarrer jusque dans ses attributions épiscopales, et en vint à un tel excès qu'il insulta publiquement et outrageusement le vénérable Prélat qui avait été son ami intime. Mgr de Laval, si ferme quand il s'agissait des intérêts de son Eglise,

n'opposa que le silence et la douceur en réponse à des injures qu'il regardait comme ne s'adressant qu'à sa personne. Il pria avec ardeur pour son pauvre ami égaré, offrit souvent pour lui le saint sacrifice de la messe, et eut la consolation de convertir M. de Mésy.



Etant tombé gravement malade, le Gouverneur se fit transporter à l'Hôtel-Dieu, reconnut l'indignité de sa conduite à l'égard de Mgr de Laval, fit demander le Prélat qui s'empressa d'aller le voir, lui fit à lui-même sa confession avec les sentiments du plus sincère repentir, et mourut saintement dans les bras de son ancien ami, après lui avoir fait une réparation publique pleine et entière.

Mgr de Laval soigne les malades pendant la traversée.

La fermeté de Mgr de Laval ne se manifestait que lorsque le devoir l'exigeait, car on peut dire que le fonds de son caractère était la douceur et la charité. Nous venons d'en voir un exemple dans ses rapports avec M. de Mésy. On peut en citer une foule d'autres.

Obligé de traverser plusieurs fois l'océan, il se faisait, comme saint François-Xavier, le serviteur de tout l'équipage. La traversée, à cette époque, était bien pénible, se faisant sur des vaisseaux petits, mal aménagés, et contrastait du tout au tout avec celles qui se font sur les magnifiques transatlantiques de notre temps, sans compter qu'elles étaient beaucoup plus longues, durant généralement une couple de mois. Un séjour prolongé dans ces chambres encombrées de passagers, dans une atmosphère rendue délétère faute d'un aérage suffisant, déterminait bientôt des maladies qui ne faisaient qu'empirer encore la position; aussi peu y échappaient. Bien que malade lui-même, Mgr de Laval était toujours au premier rang pour le service des autres, leur prodiguant les soins les plus rebutants à la nature, et sans acception de personnes : les plus humbles matelots n'échappaient pas à son zèle, surtout lorsqu'il s'agissait de leur administrer les derniers sacrements. Quoiqu'il lui arrivât parfois de ne recevoir que des grossièretés et des injures révoltantes comme récompense de sa charité, il n'en continuait pas moins ses soins empressés et charitables. Les douceurs et les mets plus recherchés dont on avait soin de le munir avant son départ, passaient complètement aux malades, sans qu'il en réservât rien pour lui-même. On le vit même se priver de son matelas et de ses couvertures de lit pour soulager de pauvres nécessiteux.

Lorsqu'il arriva pour la première fois au Canada, après une traversée comme celles que nous venons de décrire, à peine débarqué à Québec, un de ses premiers soins fut de se rendre à l'hôpital, où l'on

avait transporté les malades du vaisseau, pour les voir, les consoler et leur continuer ses bons offices.

Dans ses courses apostoliques, s'il lui arrivait de rencontrer quelque campement sauvage, il allait de cabane en cabane, témoignant à ces enfants de la



forêt la plus vive tendresse, consolant leurs malades, leur distribuant d'abondantes aumônes, et ne laissant voir aucune répugnance, bien que la malpropreté souvent révoltante de ces misérables huttes dût lui en faire éprouver.

Sachant qu'un enfant sauvage suivait une des basses classes du Collège des Jésuites à Québec, il

Mgr de Laval visite les salles de l'Hôtel-Dieu.

voulut le recevoir chez lui, le logea dans sa maison, et, sans se laisser rebuter par les mœurs souvent répugnantes de cet enfant, il lui prodigua les soins de la plus tendre hospitalité.

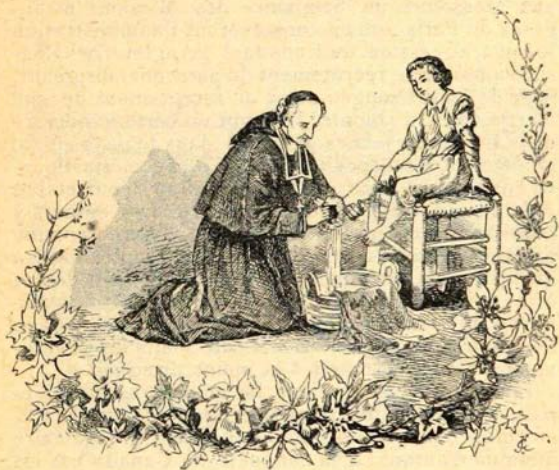
Un jour, ayant rencontré dans les rues de Québec un petit enfant pieds nus et à moitié habillé au milieu de l'hiver, il l'emmena chez lui, le réchauffa, lui lava les pieds, les baisa ensuite avec respect par esprit de foi, voyant en cet enfant le représentant de l'Enfant Jésus, l'habilla de pied en cap, et ne le renvoya qu'après l'avoir mis en état de braver impunément les rigueurs de l'hiver canadien.

Il ne faut pas être surpris que Mgr de Laval ait pu ainsi habiller complètement ce petit enfant : car il employait une grande partie de l'argent dont il pouvait disposer à acheter des hardes toutes faites ou des étoffes, pour entretenir ce qu'il appelait son magasin des pauvres. Son bonheur était de pouvoir distribuer ces richesses aux nécessiteux, dont il se regardait comme le père. Sur la fin de sa vie, ayant épuisé toutes ses ressources, il gémissait de n'avoir plus rien à donner à ses chers pauvres, et il disait au bon Frère Houssart, le fidèle serviteur de ses dernières années : « Il m'est impossible de vivre plus longtemps si je ne puis soulager les membres souffrants de Jésus-Christ. »

Avec les pauvres, son clergé était l'objet de sa plus vive tendresse. Dans un pays nouveau, d'une immense étendue, n'ayant en dehors des villes qu'une population dispersée en petits groupes insuffisants pour pouvoir soutenir un prêtre et constituer des paroisses régulières, Mgr de Laval eut une de ces idées grandioses en dehors des voies tracées, et que le génie seul peut concevoir et surtout réaliser.

Les Religieux avaient leur refuge à la maison-mère de leurs Congrégations respectives, soit à Québec soit à Montréal. Mgr de Laval rêva pour son clergé séculier quelque chose d'analogue. Il voulut

que tous ses prêtres séculiers fussent membres d'une institution, à laquelle il donnait le nom de Séminaire, à l'instar du Séminaire des Missions étrangères récemment fondé à Paris. Tous les prêtres devaient trouver dans cet établissement un refuge pour la maladie, l'infirmité, la vieillesse. C'était leur *chez eux*.



Ils partaient de là pour aller dans les différentes missions. Telle fut l'origine du Séminaire de Québec. Le Séminaire pourvoyait à l'entretien et aux dépenses de tous les missionnaires. Pour le soutien de cette institution, Mgr de Laval voulut établir dans le Canada le paiement de la dîme, à l'instar de ce qui se pratiquait alors en France ; seulement, en attendant qu'il y eût des paroisses régulièrement établies, toutes les dîmes devaient revenir au Sémi-

Mgr de Laval lave les pieds d'un enfant recueilli pendant la nuit.

naire. Cette admirable organisation, qui formait de tout le clergé séculier une seule famille, fonctionna parfaitement pendant toute l'administration de Mgr de Laval, et ne commença à être modifiée que sous son successeur, Mgr de Saint-Vallier.

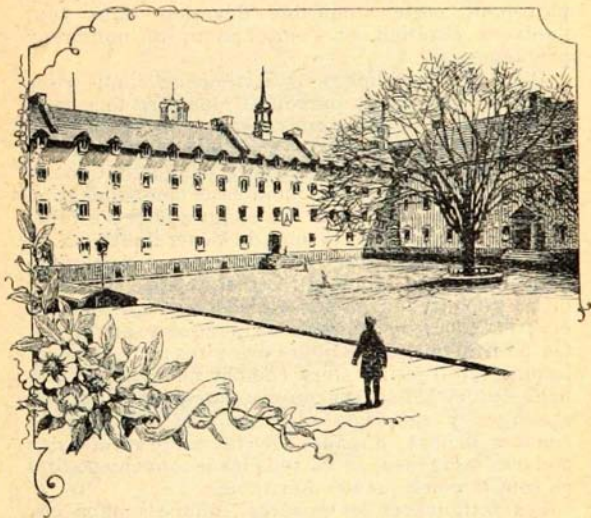
Mgr de Laval confia la direction de son Séminaire aux Messieurs du Séminaire des Missions étrangères de Paris, qui en conservèrent l'administration jusqu'à la cession du Canada à l'Angleterre. Rassuré ainsi sur le recrutement du personnel dirigeant, Mgr de Laval songea aussi au recrutement de son clergé dans la colonie. Il réunit un certain nombre d'enfants et de jeunes gens nés dans le pays et qui montraient des dispositions pour l'état ecclésiastique, et ouvrit ainsi dans son Séminaire un département spécial, qui fut le Petit Séminaire. Les enfants y pensionnaient, mais ils allaient suivre comme externes les classes du Collège des Jésuites situé à quelques pas seulement et qui commençait déjà à être florissant. Ces enfants devinrent plus tard le noyau du Grand Séminaire. Le Petit et le Grand Séminaires, bien que distincts du Séminaire proprement dit, furent soumis à la même direction.

Plus tard, à mesure que la colonie se développait, le nombre des paroisses régulières augmenta, et celui des prêtres missionnaires du Séminaire diminua d'autant. A la conquête du Canada par les Anglais, le Collège des Jésuites dut fermer ses classes; le Séminaire de Québec le remplaça pour l'enseignement classique, et devint alors ce qu'il est resté depuis, simplement Grand et Petit Séminaire, acceptant dans celui-ci indistinctement tous les enfants, même ceux qui ne se destinent pas à l'état ecclésiastique.

Mgr de Laval, qui avait à cœur, non seulement l'union entre tous les membres de son clergé, mais aussi l'entente la plus parfaite du clergé séculier avec le clergé régulier, établit, dès l'origine, des rapports de services mutuels entre son Séminaire à Québec et le Collège des Jésuites. Cette entente a

constamment existé entre les deux institutions jusqu'à l'extinction de l'Ordre des Jésuites par Clément XIV et jusqu'à la mort du dernier des survivants ex-Jésuites en 1800.

Cette charité mutuelle, Mgr de Laval voulut



qu'elle régnât autant que possible parmi tous les fidèles de son diocèse. Dans cette vue il établit la Confrérie de la Sainte-Famille, voulant que toutes les familles canadiennes se modelassent sur les exemples de l'auguste famille de Jésus, Marie, Joseph.

On peut avec raison faire remonter à l'œuvre de Mgr de Laval cette charité mutuelle, cet esprit

chrétien, qui a pénétré si profondément la population canadienne, et qui s'est perpétué jusqu'à nos jours. — Notre Saint Père le Pape Léon XIII, appréciant les heureux effets de la dévotion à la Sainte Famille, a, de notre temps, consacré l'heureuse initiative du Vénéralle François de Laval, en patronant cette admirable dévotion dans tout l'univers chrétien et l'enrichissant de nombreux privilèges.

Plein de sollicitude pour le troupeau confié à ses soins, Mgr de Laval parcourut plusieurs fois cette vaste étendue de pays qui constitue la province de Québec, pour procurer à ses ouailles les secours de son ministère épiscopal. A cette époque le Canada était loin de présenter les facilités de communication qu'il offre aujourd'hui, si l'on songe que ce n'est que bien des années après la mort du Vénéralle de Laval qu'il y eut une route de terre sans interruption entre Québec et Montréal. Les trajets se faisaient ou en goëlette, ou en canot d'écorce, ou à pied, en été ; et l'hiver, en traîneau ou la raquette aux pieds. On ne trouvait pas toujours des gites pour y passer la nuit, et il fallait alors camper ou coucher à la belle étoile. S'il se rencontrait quelques huttes de sauvages, y séjourner était souvent pire que de coucher dehors, à cause de la malpropreté des pauvres indigènes, et de tous les inconvénients qui en sont la conséquence inévitable.

Les fatigues et les misères endurées dans ces voyages répétés finirent par faire contracter à Mgr de Laval des infirmités, qui s'accrurent au point de lui faire croire qu'il n'était plus en état de s'acquitter comme il le fallait des fonctions de son ministère. Malgré les supplications contraires de son clergé et de ses ouailles, il crut devoir faire passer le fardeau de la sollicitude pastorale sur des épaules plus jeunes et plus robustes. Pour cela il passa en France, où il sollicita et finit par obtenir la nomination, comme Evêque de Québec, de Mgr J.-B. de la Croix de Saint-Vallier. Ce fut le

25 janvier 1688, jour de la consécration de son successeur, que Mgr de Laval cessa d'être Evêque de Québec. Son administration avait duré trente ans, et il en avait alors soixante-six.

Mgr de Laval était attaché de cœur et d'âme à son cher Canada ; c'était par affection et par zèle



qu'il avait offert sa démission, croyant par là mieux servir les intérêts de ce petit peuple qu'il aimait tant. Aussi, une fois débarrassé du fardeau dont il appréciait tant la responsabilité, il n'eut plus qu'un désir, celui de venir finir ses jours dans son cher pays d'adoption. Mais on mit des obstacles à son retour, et on voulut le garder en France. C'était

Mgr de Laval en visite pastorale.

lui demander le plus grand sacrifice de sa vie.

Accoutumé à voir la sainte volonté de Dieu jusque dans les évènements qui contrariaient ses désirs, Mgr de Laval se soumit avec une admirable résignation au décret de la Providence divine, et, croyant y voir une punition de ses péchés, il alla devant le Saint-Sacrement réciter un *Te Deum* en actions de grâces pour la faveur que Dieu lui faisait de lui envoyer cette croix en expiation de ses fautes. Cette résignation était bien loin d'être de l'indifférence, car il écrivait à un ami : « C'est une blessure... qui sera difficile à guérir, et qui apparemment durera jusqu'à la mort. » Dans une autre lettre, il dit : « Je ne pensais pas, à mon départ du Canada, venir trouver mon exil en France. Tout ce qui vient de la main de Dieu nous doit être aimable et adorable. »

Mais Dieu se contenta de ce sacrifice du cœur, accepté si généreusement : il fit lever les obstacles, et Mgr de Laval put venir, à la grande joie de son cœur, terminer ses jours au milieu de ses anciennes ouailles. Il vécut vingt ans encore après sa démission d'évêque de Québec, donnant à toute la colonie l'exemple des plus héroïques vertus. Il fut la providence de l'Eglise du Canada pendant les absences de Mgr de Saint-Vallier, dont l'une surtout fut très longue, ayant été retenu prisonnier pendant cinq ans en Angleterre. Parti de Québec en octobre 1700, l'évêque de Québec n'était pas encore de retour en 1708, à l'époque du décès de Mgr de Laval.

Après sa démission, de retour au Canada, Mgr de Laval vécut retiré dans son Séminaire, pour lequel il fut une source perpétuelle d'édification jusqu'à sa mort.

Qu'on nous permette de relater ici quelques détails de la vie intime du saint Evêque. Aux yeux du monde, certains de ces détails peuvent paraître futiles ou sans importance ; mais les saints, qui voient les choses au point de vue de la foi, n'ont pas à ce sujet les mêmes sentiments. Ils estiment

que c'est dans ces petites pratiques de la vie ordinaire que l'âme montre davantage à Dieu l'amour qu'elle a pour lui, et sa détermination de combattre toutes les mauvaises inclinations de la nature.



Aussi, Mgr de Laval, qui a disposé toutes les grandes actions de sa vie en vue de plaire à Dieu, n'a pas négligé de donner la même direction aux moindres détails de sa vie intime. C'est ainsi que, dès les premières années de son épiscopat, on le vit tous les jours se lever à deux heures du matin,

Te Deum de soumission à la volonté de Dieu récité au pied de l'autel par Mgr de Laval.

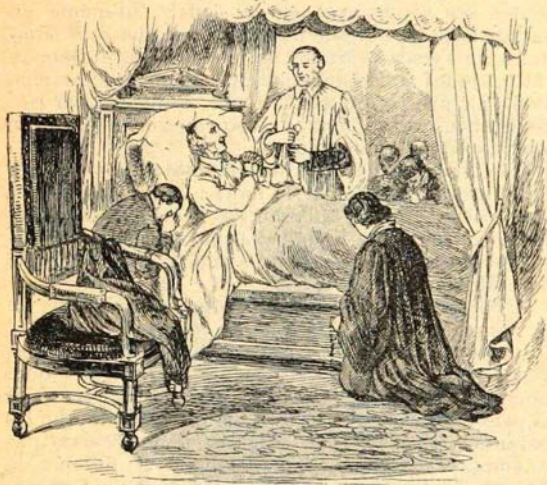
même en hiver. Vers la fin de sa vie, on gagna qu'il ne se levât qu'à trois heures.

C'était lui qui ouvrait les portes de l'église tous les matins. Il avait le plus profond respect et la plus grande dévotion pour les choses saintes, les ornements sacrés, les reliques des saints, l'eau bénite. Il faisait un usage constant de cette dernière, et, dans ses voyages, il en portait toujours sur lui dans un petit vase d'argent affecté à cet usage. Le Frère Houssart dit que, s'il demeurait un peu longtemps au jardin, on l'a vu plusieurs fois remonter à sa chambre pour se signer avec l'eau bénite. Il avait lui-même soin du bénitier de son église; et l'hiver, dans les grands froids, pour en empêcher l'eau de geler pendant la nuit, il transportait le bénitier dans sa chambre, près du poêle, et le reportait lui-même le lendemain matin à l'église lorsqu'il allait en ouvrir les portes. On doit faire remonter à Mgr de Laval la grande confiance que la population canadienne a toujours eue dans l'usage de l'eau bénite. Il n'y a pas de famille, dans les campagnes surtout, où l'on n'ait soin d'en conserver constamment une certaine provision.

Cet esprit de foi l'animait particulièrement dans ses rapports avec le Saint-Siège. A cette époque, où l'on faisait tant valoir en France les prétendues libertés de l'Eglise gallicane, et malgré le prestige qu'exerçait Louis XIV, il voulut que son Eglise relevât directement de la Propagande et du Saint-Siège, et ordonna que la liturgie romaine fût la seule en usage dans toute l'étendue de son immense diocèse. Il correspondait souvent avec le Cardinal Préfet de la Propagande, et tenait le Saint-Père au courant de l'état de son Eglise.

Le culte public fut toujours un des objets de sa sollicitude. Il voulait que les cérémonies dans son église fussent bien faites. Il leur imprima dès lors ce cachet de dignité sans affectation, mais plein de charme, qui a toujours distingué et caractérise encore les offices de la cathédrale de Québec, sur-

tout les offices pontificaux. Il ne manquait jamais d'assister aux offices publics de son église ; et il assistait, quand il le pouvait, aux services funèbres des particuliers qui s'y faisaient sur semaine. Ce fut cette fidélité, même dans les froids les plus rigoureux des hivers canadiens (on ne chauffait pas



alors les églises) qui détermina sa mort. Malgré un froid intense, et malgré les plaies qu'il avait aux jambes, malgré les autres infirmités de son âge avancé (il avait alors quatre-vingt-cinq ans), il avait voulu assister à tous les offices de la Semaine Sainte. Il y aggrava tellement son état qu'il fut obligé de prendre le lit et mourut quelques semaines plus tard, au commencement de mai.

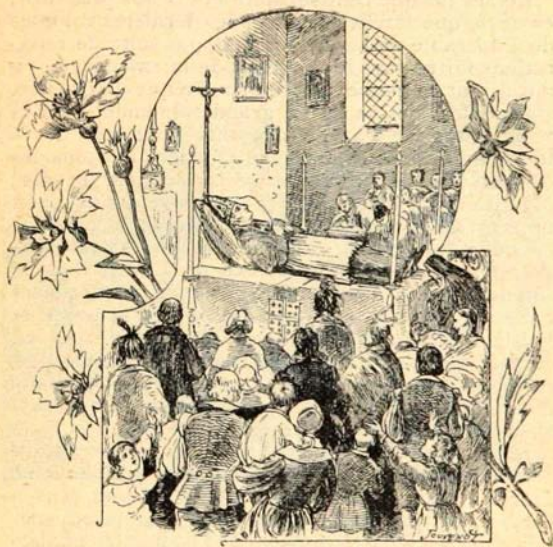
Mort de Mgr de Laval.

Dans sa dernière et si douloureuse maladie, son affection pour le Séminaire, cette pépinière du clergé canadien, et le zèle de la gloire de Dieu, dont ce clergé devait être l'organe, semblèrent croître en lui à mesure que la fin de sa carrière approchait. Un jour qu'il souffrait plus que d'habitude, l'inspiration lui vint, et il la suivit, d'offrir toutes ses souffrances et de s'offrir lui-même en sacrifice, pour obtenir du bon Dieu que son Séminaire ne s'écartât jamais de la vraie foi, et demeurât toujours fidèle dans l'esprit de sa sublime mission. Sa prière fut sans doute exaucée, car ses souffrances redoublèrent jusqu'à son décès, qui arriva quelques jours après.

On comprend qu'avec de semblables dispositions, il ne fut pas surpris par la mort : ce fut en parfaite connaissance qu'il sollicita et reçut les derniers sacrements. Il était dans la quatre-vingt-sixième année de son âge lorsqu'il rendit à Dieu sa belle âme, le 6 mai 1708.

A la nouvelle de sa mort, tous les habitants de la colonie crurent avoir perdu un père. Immense fut le concours qui se pressa autour de ses restes vénérés. On le laissa exposé pendant trois jours pour satisfaire la piété filiale des fidèles ; on était si pénétré de la conviction de sa sainteté que les enfants, empêchés par la foule, ne songeaient pas à employer d'autres expressions pour obtenir la faveur de le contempler, que de crier : « Laissez-nous donc approcher du Saint ; laissez-nous voir le saint. » On a compté plus de trois mille personnes, c'est-à-dire environ le sixième de la population totale de la colonie, qui voulurent avoir, comme reliques précieuses, quelques parcelles de ses cheveux, ou de ses vêtements, ou de linge trempé dans son sang lors de l'autopsie de son corps. Chacun l'invoqua comme un saint, et les comptes-rendus de l'époque disent qu'un grand nombre de guérisons miraculeuses et autres faveurs furent obtenues alors par son intercession.

Ses obsèques furent les plus solennelles qui se fussent encore vues dans la Nouvelle-France. Comme les communautés cloîtrées avaient témoigné le désir de le voir avant l'inhumation, le corps du vénérable défunt fut porté successivement dans les chapelles des quatre communautés de la Haute-



Ville, les Jésuites, les Récollets, les Ursulines et l'Hôtel-Dieu. On aurait pu croire à une procession triomphale, si le deuil universel qui accompagnait le cortège ne lui eût maintenu son triste caractère de funérailles.

Mgr de Laval avait exprimé dans son testament

Corps de Mgr de Laval exposé après sa mort.

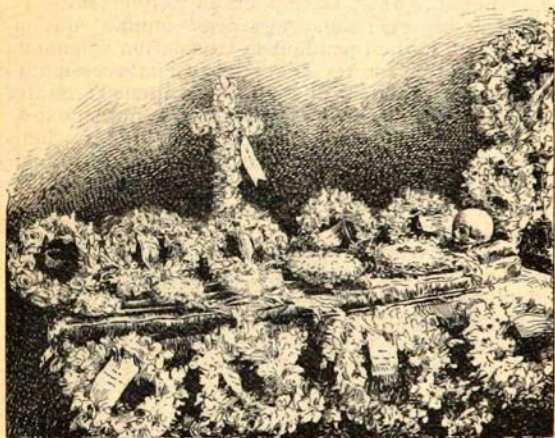
le désir d'être inhumé dans la chapelle de son Séminaire. Ce souhait de son cœur ne put pas être réalisé alors, parce que la chapelle, incendiée quelques années auparavant, n'avait pas encore été reconstruite. C'est donc dans la cathédrale que son tombeau fut placé.

Ce ne fut que cent soixante et dix ans plus tard, en 1878, que furent exécutées les dernières volontés du Vénérable de Laval, lorsque, par suite de réparations faites dans les caveaux de la cathédrale, on mit à jour la tombe du premier Evêque de Québec.

Cette translation fut un grand événement pour la ville et tout le pays. On profita pour cela de la tenue du sixième Concile de Québec, où tous les évêques de la province se trouvaient réunis; Mgr Conroy, délégué du Saint-Siège, était aussi présent. On renouvela dans ses principaux détails ce qui s'était passé aux funérailles du grand pontife. Les restes du Vénérable de Laval, dont le squelette était parfaitement conservé, étaient placés dans un cercueil aux parois de verre et ornés de guirlandes et de couronnes. Quatre prêtres en surplis portaient le cercueil sur leurs épaules, se relevant d'étape en étape, pour satisfaire la piété d'un plus grand nombre. On parcourut ainsi processionnellement presque la même route suivie en 1708, à rétant dans les chapelles de chacune des quatre communautés de la Haute-Ville, pour y chanter un *Libera*. Sauf les Récollets, qui n'existent plus à Québec, et qui furent remplacés pour la circonstance par les Rédemptoristes de l'Eglise Irlandaise, les trois autres communautés se trouvaient les mêmes qu'aux premières funérailles. Le cortège se rendit d'abord aux Ursulines, puis chez les Pères Jésuites de la Congrégation Notre-Dame; de là chez les Pères Rédemptoristes à Saint-Patrice, et enfin à l'Hôtel-Dieu. Ce fut à ce dernier endroit que tous les évêques, toutes les autorités civiles, les grands corps de l'Etat, vinrent rencontrer le convoi, dont continuèrent de faire partie les diffé-

rents groupes qui avaient, d'étape en étape, escorté les précieux restes.

Toute la ville, on peut le dire, et une foule immense venue des différentes parties du pays, étaient massées sur tout le parcours, et surtout sur la grande place de la cathédrale. Avec l'autorisation des autorités militaires, cent coups de canon furent tirés régulièrement pendant tout le trajet,



qui dura une heure. La route parcourue était toute pavoisée de pavillons à mi-mât ou portant quelque signe de deuil. Il n'est pas souvent donné de contempler un spectacle aussi grandiose, aussi imposant, aussi impressionnant ; et Mgr Conroy ne put s'empêcher de dire que c'étaient des obsèques dignes d'un roi.

Après un service des plus solennels à la cathé-

Exposition des ossements de Mgr de Laval.

drale, le corps du Vénérable de Laval fut déposé dans le caveau de la chapelle du Séminaire, où une voûte spéciale, placée au pied du maître-autel, le conserve en attendant qu'il plaise à Dieu de permettre qu'il soit placé sur les autels.

La cause de béatification et de canonisation du Vénérable Serviteur de Dieu a été introduite à Rome par Notre Saint Père le Pape Léon XIII le 24 septembre 1890, et se poursuit activement.

Plusieurs guérisons regardées comme miraculeuses ont eu lieu pendant la translation solennelle ou se sont produites depuis, par l'intercession du Vénérable Serviteur de Dieu. Nous allons en relater quelques-unes, non pour prévenir le jugement de l'Eglise, seule compétente en cette matière, mais pour exciter la confiance des fidèles, et hâter par là, s'il plaît à Dieu, le moment tant désiré où l'on pourra rendre un culte public au fondateur de l'épiscopat canadien.

I. En novembre 1877, M. Ch. D... fut blessé à la jambe par la chute d'un morceau de bois. Il négligea de se faire soigner, espérant guérir avec le temps; mais le mal s'aggrava et, au bout de quatorze mois, devint tel qu'il lui fut impossible de vaquer à ses affaires. La jambe était couverte de plaies très douloureuses. La crainte d'une amputation l'avait empêché de recourir à un médecin; cependant il finit par s'adresser à un charlatan, qui empira le mal. La souffrance devint même si grande qu'il aurait consenti à une amputation, lorsque, en janvier 1879, quelqu'un l'engagea à faire une neuvaine en l'honneur de Mgr de Laval. Il commença la neuvaine le 15 janvier, jour où ses douleurs étaient atroces. Or, dès le soir, la douleur diminua assez pour qu'il pût dormir toute la nuit, ce qu'il n'avait pu faire depuis quinze jours. La souffrance alla toujours en diminuant, et six jours après, il n'en ressentait plus aucune. Les plaies se fermèrent, et avant la fin du mois, il pouvait marcher et vaquer à ses affaires comme s'il n'avait jamais eu

mal à la jambe. Il est convaincu qu'il doit sa guérison à Mgr de Laval.

II. Madame J.-B. L... souffrait d'une maladie très grave et très douloureuse qui, malgré les soins des médecins, ne faisait qu'empirer. Elle se



voyait mourir à courte échéance, lorsque le prêtre desservant de la paroisse, qui la visitait souvent, lui conseilla de demander sa guérison par l'intercession de Mgr de Laval. Encouragée par ce conseil, la malade, qui ne dormait pas depuis plusieurs jours, pria les personnes présentes de dire le chapelet pour obtenir la protection de Mgr de Laval,

Translation des restes de Mgr de Laval.

ce qui se fit de suite. Le chapelet fini, on constata avec grande surprise que la malade dormait. On continua de prier avec confiance, et l'état de la malade alla toujours en s'améliorant jusqu'à guérison parfaite. Madame L... est persuadée qu'elle doit celle-ci à Mgr de Laval.

III. A Notre-Dame du Lac Témiscouata, Madame T... souffrait d'un mal d'yeux qui, pendant plus de deux ans, alla toujours de mal en pis, malgré les soins des médecins, jusqu'au point de l'obliger à demeurer, pendant plusieurs mois, dans une chambre obscure. Désespérant de la science, elle recourut à la prière, et fit quatre neuvaines consécutives à la bonne sainte Anne, mais sans succès. — Quelqu'un lui conseilla d'avoir alors recours à Mgr de Laval. Elle put se procurer une parcelle du tombeau du serviteur de Dieu, et commença une neuvaine en son honneur. Dès le second jour, elle sentit un mieux considérable ; le mieux s'accrut de jour en jour, et à la fin de la neuvaine, elle pouvait vaquer à ses occupations, ce qui s'est continué depuis.

IV. Dans la même paroisse, Madame C..., ayant appris la guérison de Madame T..., eut recours avec le même succès à Mgr de Laval. Elle souffrait depuis une dizaine d'années dans le cerveau d'un mal étrange, qui finit par la rendre incapable de travailler. Ce mal venait par crises qui, d'abord mensuelles, se reproduisirent ensuite tous les quinze jours et, dans les derniers temps, tous les huit jours. Le mal se manifestait d'abord par des élancements très douloureux dans le cerveau, suivis ensuite d'écoulements aqueux très abondants par les narines. A la suite de ces éjections, elle éprouvait une prostration générale qui la rendait incapable de travailler pendant trois ou quatre jours. — Trois médecins qu'elle consulta lui dirent que son mal était incurable. Ce fut alors qu'elle rencontra Madame T... et lui emprunta sa petite relique du tombeau de Mgr de Laval. Elle la porta sur elle

avec confiance, et n'a plus jamais depuis ressenti aucune atteinte de sa maladie.

V. Dans la même paroisse, un jeune enfant de huit ans, fils d'un cultivateur de la paroisse, souffrait d'un mal de jambe, appelé

par les parents *érésipèle blanc*, et qui durait depuis deux ans. Plusieurs plaies s'étaient formées à la jambe de l'enfant et résistaient à tous les soins. Encouragée par les guérisons des Dames T... et C..., la mère du petit malade se procura la parcelle du tombeau de Mgr de Laval que possédait Madame T... et la suspendit au cou de l'enfant, qu'elle fit prier pour demander sa guérison. Elle

pria avec lui et cessa dès lors tous remèdes. L'enfant prit aussitôt du mieux et de jour en jour revint progressivement à une santé parfaite, comme en a témoigné le curé de la paroisse.

VI. Madame veuve P. M... (de Québec), âgée de soixante-quinze ans, souffrait depuis plusieurs



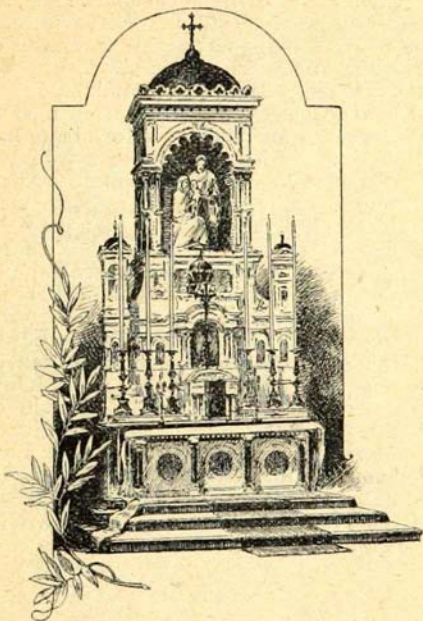
Intérieur de la basilique de Québec.

années d'un mal de côté provenant d'une chute en bas d'un escalier. Depuis cette époque, elle ne pouvait que très péniblement faire son lit. Elle souffrait aussi d'un battement de cœur qui causait une exsudation abondante vis-à-vis la partie malade, ce qui occasionnait des soins constants. Ayant entendu parler de guérisons produites par Mgr de Laval, elle attacha, un soir, à sa chemise, vis-à-vis le côté malade, une petite enveloppe renfermant une parcelle du tombeau du Serviteur de Dieu. Le lendemain, à sa grande joie, elle se trouva parfaitement guérie de son mal de côté, et put faire son lit sans effort et sans fatigue, ce qui a continué depuis. Encouragée elle transporta, le soir suivant, la relique sur l'autre côté vis-à-vis son cœur. Dès le lendemain, elle était également guérie et du battement de cœur et de l'exsudation qui s'en suivait.

VII. Le 19 mars 1893, M. A. F... et Madame P. N..., son épouse, venaient déclarer qu'une petite fille, leur enfant, âgée de deux ans, et qui souffrait considérablement du mal d'oreilles, fut guérie instantanément par l'application sur ses oreilles d'une parcelle du tombeau de Mgr de Laval. Madame F... elle-même, qui souffrait d'un mal d'yeux très douloureux, fut également guérie par la simple application de la petite relique.

VIII. Un paroissien d'Inverness, M. P. D..., âgé de soixante et onze ans, souffrait d'une hernie inguinale, contractée quarante ans auparavant, en 1854. En janvier 1894, le mal prit un caractère des plus graves, qui lui causait d'atroces douleurs, sans qu'il parvint à se soulager, comme il y réussissait auparavant. Le pauvre homme était découragé, lorsque tout à coup il pensa à invoquer Mgr de Laval, comme il l'avait entendu recommander lorsque le Serviteur de Dieu avait été déclaré *Vénérable*. Il s'adressa donc à lui avec confiance et, dès le lendemain, il constata que, non seulement le mal actuel était disparu, mais que la cause elle-

même était guérie. Il a pu depuis se livrer sans aucun inconvénient aux travaux les plus rudes, ce qu'il ne faisait jamais impunément avant cela.



IX. En septembre 1894, Madame veuve G..., de Saint-Augustin, fut atteinte d'une pneumonie du côté gauche qui, vu le tempérament de la malade, prit un caractère si grave et si alarmant, que son médecin crut devoir l'avertir de mettre ordre à ses affaires spirituelles et temporelles. Dans cette

Autel de la chapelle du Petit-Séminaire.

extrémité, le curé, frère de la malade, pensa à invoquer Mgr de Laval. Il mit au cou de sa sœur un petit reliquaire renfermant une parcelle du tombeau du Serviteur de Dieu, et fit commencer une neuvaine en son honneur. Le lendemain, le médecin, à sa grande surprise, constata un mieux considérable qu'il ne pouvait expliquer, et qui se termina en peu de temps par une guérison complète.

X. En juin 1895, l'enfant de Madame Z. D.. (de Saint-Roch de Québec), âgé de trois ans, devint dangereusement malade des suites d'une indigestion. Il ne pouvait rien prendre, ne gardant même pas les remèdes du médecin. L'enfant n'avait plus que le souffle, lorsque quelqu'un apporta une parcelle du cercueil de Mgr de Laval. La mère désolée se hâta de passer la relique au cou de l'enfant, qui, de suite, éprouva un mieux sensible : il put prendre quelque chose et le garder. Le lendemain il était debout, ce que les parents regardent comme vraiment miraculeux et attribuent à Mgr de Laval.

XI. Une jeune fille de quinze ans était depuis quatre ans prise de la *danse de Saint-Guy*. Son système nerveux était tellement ébranlé qu'elle faisait pitié à voir. Mgr l'Evêque de Nicolet lui donna une relique du cercueil de Mgr de Laval, et sur-le-champ ses nerfs se sont raffermis et elle n'a plus eu de crise. Bien plus, elle semble n'en avoir jamais eu (Témoignage de Mgr Gravel, cinq semaines après la guérison).



Permis d'imprimer :

† L.-N., ARCH. DE CYRÈNE,

Adm. de l'Arch. de Québec.

TITRES DE QUELQUES-UNES DES
BROCHURES ILLUSTRÉES
DE PROPAGANDE CATHOLIQUE

Honorées de l'approbation de S. S. Léon XIII
de cinq Archevêques et seize Evêques de France

Éditées par C. PAILLART, Imprimeur-Éditeur
à ABBEVILLE (Somme)

BROCHURES ILLUSTRÉES (16 pages et Couverture)

Chemin de la Croix. — Chemin de la Croix pour les Enfants. — Prières du matin et du soir et Prières de la Messe. — Prières de la Messe pour les Enfants. — Le très-saint Rosaire. — Le saint Rosaire expliqué aux Enfants. — L'Adoration perpétuelle. — Etc.

BROCHURES ILLUSTRÉES (32 pages et Couverture)

Les Mois de saint Joseph, de Marie, du Sacré-Cœur, des SS. Anges, des Ames du Purgatoire. — Les Apprêts du grand Jour. — La Veille du grand Jour. — Le Lendemain du grand Jour. — La Confirmation. — Jeanne d'Arc. — Général de Sonis. — La Rochejaquelein. — Christophe Colomb. — Général de Pimodan. — Garcia Moreno. — Vies de saint Vincent de Paul, de Louise de Marillac, du B. Perboyre, de la B^{me} Marguerite-Marie, du V. P. de la Colombière, de saint Louis de Gonzague, de la V. Madame Barat, de saint François de Sales, de saint Benoît Labre, du V. Curé d'Ars, de saint François Régis, de saint Martin, de sainte Angèle Mérici, de sainte Germaine Cousin, du B. Pierre Fourier, de la Mère Alix Le Clerc, du P. Champagnat, de Mgr de Ségur, du B. de La Salle, de sainte Philomène. — Sainte Anne d'Auray. — La vraie Histoire de France. — Portrait de l'Enfant de Marie. — Le Sacré-Cœur à Montmartre. — N.-D. de Lourdes. — N.-D. de la Salette. — N.-D. de Campocavallo. — Etc.

BROCHURES DIVERSES ILLUSTRÉES

Vie de Notre Seigneur Jésus-Christ, d'après la concordance des Quatre Evangélistes. — Evangiles des Dimanches et Fêtes de l'année. — N.-D. des Victoires. — N.-D. de Fourvière. — N.-D. de Chartres. — N.-D. de Boulogne. — N.-D. des Armées. — N.-D. des Champs. — Etc.

CEs BROCHURES SE TROUVENT ÉGALEMENT A PARIS CHEZ
VIC & AMAT, LIBRAIRES, 11, RUE CASSETTE

LIVRES DE PRIX ILLUSTRÉS

